

03/03/2026

Présentation des enjeux de la consultation publique

Projet éolien citoyen de Lanrigan



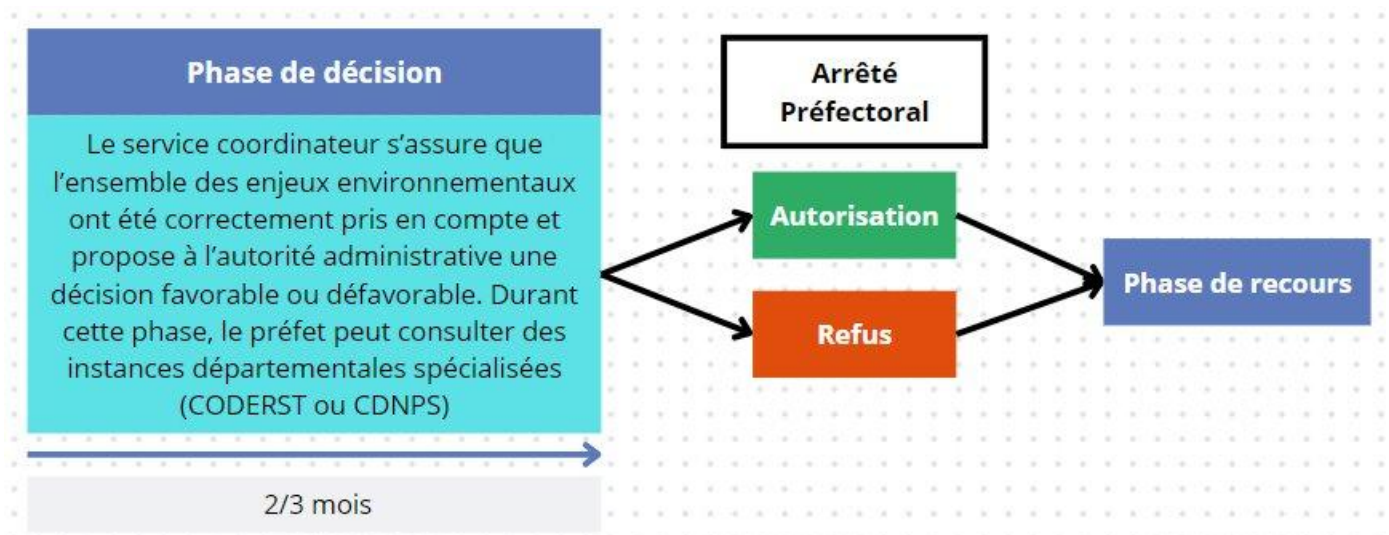
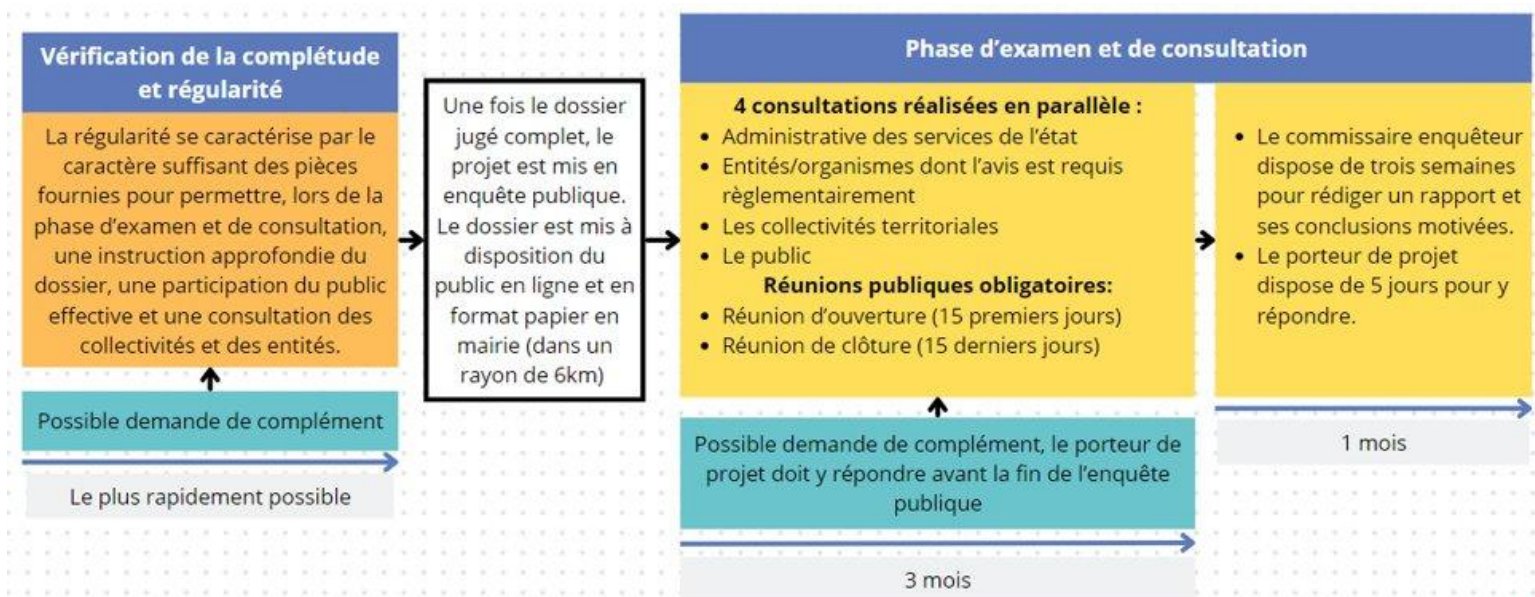
Présentation des enjeux de la consultation publique

Table des matières

Le déroulé de la consultation publique	2
Le processus	2
La commission d'enquête	2
Le calendrier	3
Les réunions publiques	3
Comment déposer une contribution ?	3
Un projet éolien citoyen, ancré localement, au cœur de la transition énergétique	5
Pourquoi choisir l'éolien pour produire de l'énergie?	5
Lutter contre le réchauffement climatique	5
Varier le mix énergétique français	5
Développer des sites locaux de production	6
Pourquoi un projet éolien à Lanrigan ?	6
Une volonté politique de développer les énergies renouvelables sur le territoire	6
Un site adapté à l'éolien	7
Un projet éolien fondé sur un partenariat étroit entre acteurs locaux, publics et citoyens	7
La Commune à l'émergence du projet	8
Une participation citoyenne organisée	8
Un partenaire technique expérimenté	8
Un projet levier de la transition énergétique du territoire	8
Un projet éolien conçu pour renforcer la biodiversité	8
Protéger les chauves-souris et les oiseaux	9
Adapter les travaux au rythme du vivant	9
Améliorer la fonctionnalité d'une zone humide	9
Santé, bruit, ombres portées : Quel impact pour le voisinage?	10
La production sera adaptée pour respecter les normes acoustiques	10
L'impact potentiel des "ombres portées" est limité	10
Le balisage lumineux obligatoire est optimisé	10
Un projet largement concerté	10

Le déroulé de la consultation publique

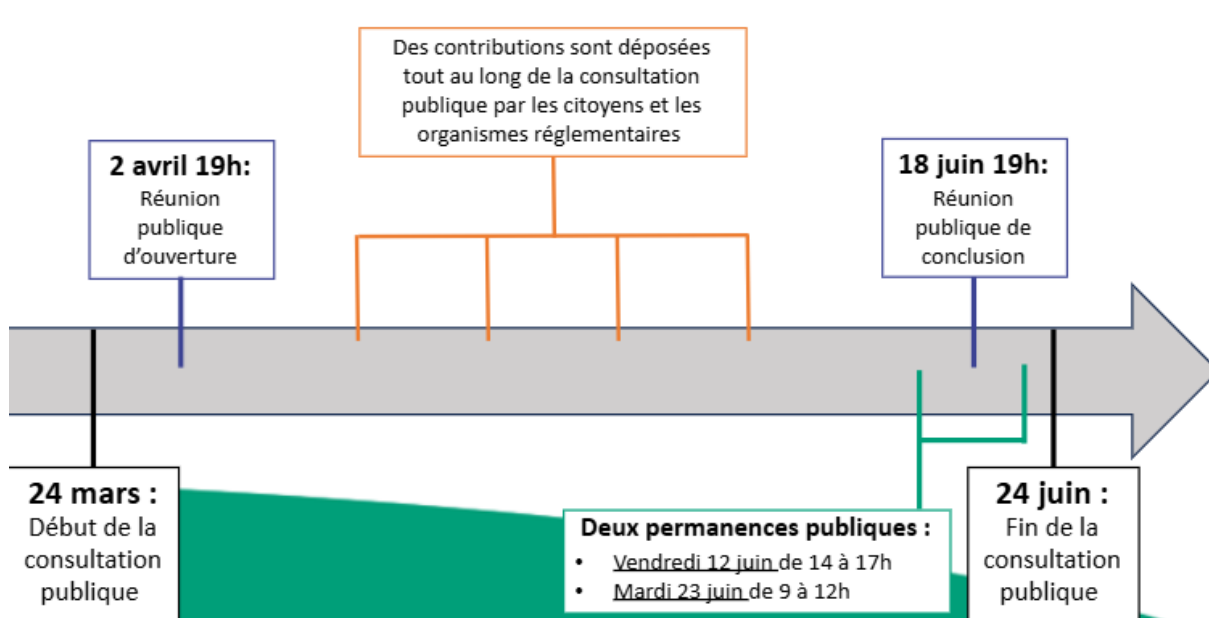
Le processus



La commission d'enquête

La consultation publique sera assurée par une commission d'enquête, c'est-à-dire un Commissaire enquêteur, Monsieur Bouguen accompagné de deux Commissaires enquêtrices.

Le calendrier



Les réunions publiques

2 réunions publiques organisées par le commissaire enquêteur durant la consultation publique :

- Réunion d'ouverture le jeudi 2 avril à 19h à la salle André Leray (Lanrigan)
- Réunion de conclusion le jeudi 18 juin à 19h à la salle André Leray ou à l'extérieur

Les réunions publiques respecteront un format identique :

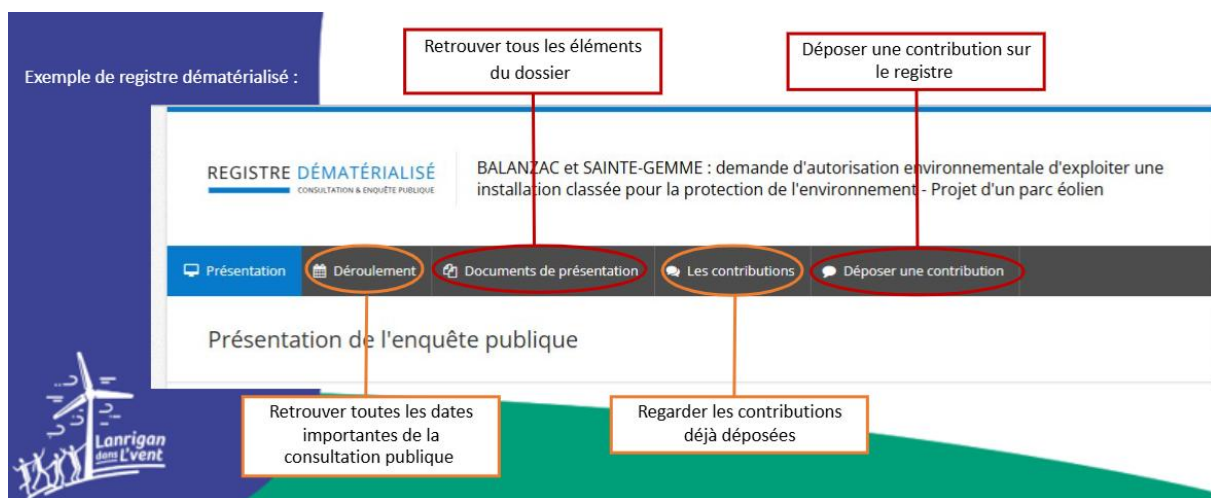
- Durée maximale : **2h30**,
 - Présentation de la procédure (15 min),
 - Présentation du projet (45 min),
 - Échanges avec le public (1h).

Chaque participant pourra poser une question, avec possibilité d'une seconde intervention si l'ensemble des personnes qui le souhaitent ont pu prendre la parole. Les réunions feront l'objet d'un enregistrement audio. Les questions seront notées et les réponses doivent apparaître dans le mémoire à la fin de la consultation publique.

Comment déposer une contribution ?

La participation du public reposera principalement sur :

- Un registre dématérialisé uniquement, accessible pendant toute la durée de la consultation,
- La mise à disposition d'un ordinateur en mairie, ouverte les mardis et vendredis (de 9h à 12h et de 14h à 17h),



Déposer une contribution

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre l'analyse de vos avis. Pour en savoir plus, nous vous invitons à lire la politique de confidentialité de ce registre dématérialisé. Si vous déposez un avis de façon anonyme, vos données personnelles ne seront pas enregistrées dans notre système informatique.

* Pour déposer votre avis, vous devez saisir tous les champs avec un astérisque

☐ Je souhaite rester anonyme

Identité (nom, prénom)* Adresse e-mail

Adresse postale Code postal Ville

Votre contribution publiée sur le site internet *

Ajouter des documents associés (PDF, TXT, JPG, PNG, GIF | max. 50Mo)

☐ J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation ainsi que la politique de confidentialité . *

Une fois la contribution déposée, elle est visible par tous sur le registre dématérialisé :

Contribution n°123 (Web)

Par nouveau eric
 Déposée le 20 février 2026 à 17h40
 Madame, Monsieur,
 Par la présente, je souhaite exprimer mon avis favorable concernant le projet d'implantation d'éoliennes sur la [...]

Retrouver le site de la consultation du projet de Lanrigan ici : <https://www.registre-dematerialise.fr/7137/>

Un projet éolien citoyen, ancré localement, au cœur de la transition énergétique

Pourquoi choisir l'éolien pour produire de l'énergie?

Lutter contre le réchauffement climatique

L'éolien permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre responsables du dérèglement climatique. Combinée à des politiques de sobriété, l'électricité produite se substitue majoritairement aux centrales thermiques.

Avec son impact carbone limité, elle est l'énergie la plus vertueuse pour les écosystèmes de toutes les énergies (avec l'énergie hydraulique).

- Il faut environ 1 an à une éolienne pour produire l'énergie nécessaire à sa production.

Le projet éolien de Lanrigan

Nombre d'éoliennes	3
Production annuelle estimée d'électricité propre, renouvelable et locale	32 000 000 kWh
Tonnes de CO2 évitées par an **	1 468,8
Tonnes de CO2 évitées par mois **	122,4

** Calcul réalisé à partir des émissions moyennes du mix énergétique français (60gCO₂/kWh) et de celui des éoliennes d'après les calculs de l'ADEME en 2020(14,1gCO₂/kWh).

Dans l'étude d'impact on peut lire :

"Le parc éolien citoyen de Lanrigan permettra une production annuelle de l'ordre de 32 000 000 kWh d'électricité issus d'une ressource propre, renouvelable et locale, le vent. Au regard des émissions moyennes du mix de production d'électricité en France (60 g CO₂/kWh) et de celui d'une éolienne, évaluées par l'ADEME en 2020 (14,1 g CO₂/kWh), le parc éolien permettra d'éviter l'émission de 1 468,8 tonnes de CO₂ par an. Notons que cette évaluation est probablement sous-estimée au regard des données publiées par Réseau Transport d'Électricité (RTE) en 2025. Cet organisme indique un évitement de 200 à 300 g CO₂/kWh lié au développement des énergies renouvelables à l'échelle européenne. Le projet éolien aura donc un impact global positif dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique."

Varier le mix énergétique français

En France, l'énergie que nous consommons dépend à 62% du gaz et du pétrole. Pour sortir des énergies carbonées, nous devons massivement développer la production d'électricité.

Les centrales nucléaires et d'énergies renouvelables permettent d'ici à 2050 de répondre à cet enjeu.

Avec les autres énergies renouvelables, l'énergie éolienne contribue à sécuriser la production d'électricité. Cette diversification du mix énergétique est un facteur de sécurité : nous ne dépendons pas d'une seule énergie.

L'énergie éolienne permet de produire de l'électricité tout au long de l'année, de jour comme de nuit.

Développer des sites locaux de production

En 2024, la Bretagne produit 31 % de sa consommation électrique, contre moins de 15 % en 2015.

L'éolien est la première source de production d'électricité en Bretagne. En 2024, l'éolien représentait 56% de la production totale d'électricité sur le territoire.

En développant des sources d'énergies locales, la Bretagne gagne en résilience et en autonomie énergétique.



Pourquoi un projet éolien à Lanrigan ?

Une volonté politique de développer les énergies renouvelables sur le territoire

Le PCAET de Bretagne Romantique a été défini selon 3 enjeux :

- Atténuer les émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques ainsi que les consommations d'énergie;
- S'adapter au changement climatique, développer la résilience du territoire;
- Développer l'autonomie du territoire en terme de productions d'énergie (solaire, éolien, biomasse) et limiter la dépendance aux produits pétroliers.

et avec trois objectifs principaux pour 2050 :

- Réduire de 55% les émissions de GES;
- Capter 75% des émissions de GES dans les sols et végétaux ;
- Multiplier par 4 la production d'ENR (avec l'objectif d'installer à minima 6 nouvelles éoliennes d'ici à 2030).

Un site adapté à l'éolien

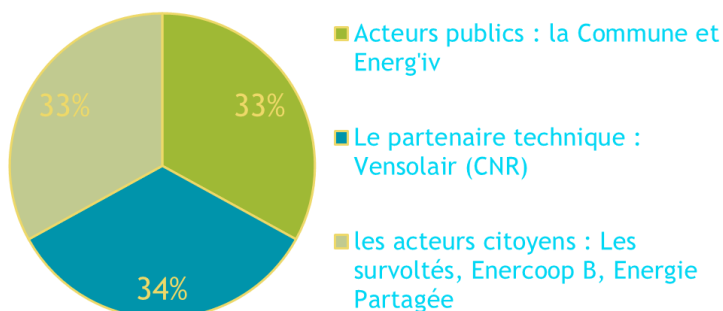
La première contrainte pour l'implantation d'un parc éolien est le respect d'une distance minimale de 500 mètres par rapport aux habitations. Dans le contexte breton, caractérisé par un habitat diffus, la commune de Lanrigan dispose néanmoins d'un secteur situé à plus de 500 mètres des zones habitées.

Ce secteur ne présente pas de contraintes techniques, paysagères ou écologiques rédhibitoires à l'implantation d'éoliennes. Il bénéficie en outre d'un gisement de vent favorable, condition essentielle à la production d'électricité renouvelable.

La commune dispose ainsi d'une zone à potentiel éolien avéré, pour laquelle nous avons mené des études exigeantes afin de vérifier sa compatibilité avec un projet éolien et, le cas échéant, d'en éviter, réduire et maîtriser les impacts.

Un projet éolien fondé sur un partenariat étroit entre acteurs locaux, publics et citoyens

Le projet éolien de Lanrigan repose sur un modèle partenarial associant acteurs publics, citoyens et partenaire technique, avec l'objectif de développer un projet ancré dans son territoire et fondé sur une gouvernance partagée.



La Commune à l'émergence du projet

La Commune est à l'origine du projet et en a défini la philosophie. Elle a notamment exprimé des exigences fortes en matière de protection de la biodiversité et de préservation du patrimoine naturel.

La rédaction de la charte locale de l'éolien, ainsi que le choix de s'associer à Energ'iv, ont permis d'orienter le projet vers la prise en compte de la biodiversité, du patrimoine local et du respect des riverains.

Une participation citoyenne organisée

La coopérative citoyenne Les Survoltés permet aux habitants qui le souhaitent de participer au financement du projet.

Enercoop Bretagne et Énergie Partagée apportent une expertise reconnue. Leur participation contribue à inscrire le projet dans une logique citoyenne et territoriale de long terme.

Cette démarche favorise l'information, la transparence et l'ancrage local du projet.

Un partenaire technique expérimenté

La société Vensolair apporte son savoir-faire technique, dans le respect des exigences définies collectivement.

Elle a été retenue à l'issue d'un processus de sélection engagé en amont du lancement des études, afin de doter le projet d'un partenaire en capacité de respecter les orientations fixées par le territoire à travers la charte locale de l'éolien, notamment en matière d'ancrage territorial, de concertation et de protection du milieu naturel.

Un projet levier de la transition énergétique du territoire

La lutte contre le changement climatique et la transition énergétique concernent l'ensemble des acteurs d'un territoire. Les projet éolien citoyen de Lanrigan en associant les acteurs locaux et les citoyens contribuent au développement d'une culture énergétique partagée et à l'implication des habitants dans une dynamique collective.

L'ouverture du capital de la société de projet permet de renforcer les retombées économiques locales, en complément de la fiscalité et des loyers versés.

Un projet éolien conçu pour renforcer la biodiversité

La transition énergétique est indissociable de la protection du vivant. Chaque MWh d'électricité renouvelable produit permet de réduire le recours aux énergies fossiles, responsables du dérèglement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Sans réduction rapide de ces émissions, aucune politique de préservation des écosystèmes ne pourra être durablement efficace.

Conscients des enjeux locaux, nous avons fait de la protection de la biodiversité une priorité centrale du projet éolien citoyen de Lanrigan. Plus de deux années d'études environnementales approfondies,

menées par des écologues indépendants, ont permis d'appliquer une démarche rigoureuse : **éviter, réduire et compenser** les impacts.

Protéger les chauves-souris et les oiseaux

Nous avons fait le choix d'un modèle d'éolienne avec un bas de pâle situé à 58 mètres du sol, réduisant fortement les risques de collision avec les chauves-souris.

Afin de réduire significativement le risque d'impacter les chiroptères, **nous allons programmer l'arrêt des éoliennes du 1er avril au 31 octobre** lorsque la vitesse du vent est inférieure à 6 m/s et que certaines conditions météorologiques sont réunies (température, pluviométrie). Cette mesure permet de **couvrir plus de 93 % de l'activité des chauves-souris**, assurant un niveau de protection très élevé.

Adapter les travaux au rythme du vivant

Le calendrier des travaux sera adapté pour éviter les périodes sensibles de reproduction et d'activité de la faune. Un écologue fera un suivi afin de garantir le respect des enjeux environnementaux.

Entre autres mesures d'évitement, nous avons prévu le contournement des haies lors de l'acheminement de l'éolienne 1 afin de préserver ces véritables réservoirs de biodiversité. Grâce aux exigences conjointes de la commune et de l'écologue seulement **16 mètres linéaires élagués** et **35 mètres linéaires coupés**, un niveau particulièrement faible pour ce type de projet.

Améliorer la fonctionnalité d'une zone humide

Le projet impacte **409 m² de zone humide**, identifiée comme étant de **faible fonctionnalité écologique**.

Pour compenser cet impact, des actions ambitieuses de restauration seront mises en œuvre :

- **Création d'une prairie humide** sur des parcelles actuellement cultivées
- **Effacement de rigoles** pour restaurer le fonctionnement naturel de l'eau
- **Neutralisation de drains agricoles**
- **Mise en place d'une gestion écologique par fauche avec export**

Au total, 1,762 hectare de zone humide sera restauré, soit 42 fois la surface impactée.

Cette mesure permet non seulement de compenser l'impact, mais surtout **d'améliorer durablement la qualité écologique du site**, en recréant un habitat favorable à de nombreuses espèces.

Le projet éolien citoyen de Lanrigan démontre qu'il est possible de **produire une énergie renouvelable locale tout en renforçant la biodiversité**.

Santé, bruit, ombres portées : Quel impact pour le voisinage?

La production sera adaptée pour respecter les normes acoustiques

Le bureau d'étude SIXENSE Engineering a réalisé des simulations acoustiques précises à partir de mesures sur site et de logiciels spécialisés. Plusieurs modèles d'éoliennes ont été testés. 11 points d'écoute ont été analysés. Après la mise en place d'un **plan d'optimisation nocturne**, le parc respecte **strictement les seuils réglementaires**, de jour comme de nuit.

L'impact potentiel des "ombres portées" est limité

Une étude spécifique montre que l'exposition maximale théorique est de **28 heures par an** pour l'habitation la plus exposée. Ce niveau reste **inférieur à la référence européenne de 30 h/an**. La configuration des bâtiments réduit fortement l'exposition réelle.

Cette étude non obligatoire a été intégrée au dossier environnemental à la demande des représentants des riverains au Comité de projet.

Le balisage lumineux obligatoire est optimisé

Des **flashes rouges nocturnes et blancs diurnes**, obligatoires pour la sécurité aérienne, seront installés. Ils seront **synchronisés avec les parcs voisins** pour limiter la gêne visuelle.

Un projet largement concerté

